

CARILLON

du quartier Saint-Sauveur



LES CENTRES COMMUNAUTAIRES : DES LIEUX INCONTOURNABLES DU QUARTIER

Par : Marie-Hélène Gagnon

Dans bien des villes du Québec, les centres communautaires de loisirs sont des lieux rassembleurs qui animent les collectivités et contribuent au mieux-être de toutes et tous.

Les centres communautaires du quartier Saint-Sauveur sont bien connus des personnes qui y résident. On s'y rend pour y pratiquer des activités sportives ou culturelles, accéder à des services de proximité, ou encore pour prendre part à des rencontres citoyennes.

Chaque centre a son histoire, liée aux bâtiments qu'ils occupent ou ont occupés. Voici un panorama des centres communautaires du quartier et de leurs édifices.

Patro Laval

Le Patro Laval occupe depuis plus d'un siècle la même adresse, rue Bigaouette. Il a été fondé en 1910 par les Religieux Saint-Vincent-de-Paul. Dès ses débuts, il offre des ressources aux jeunes issus de familles modestes, comme on en compte beaucoup dans le quartier à l'époque. Ils y trouvent de l'aide scolaire, de même que des vêtements et de la nourriture.

Depuis, le Patro est en constante évolution. Il a vu la laïcisation de sa mission et de sa gouvernance. Dans ses locaux, au fil du temps, se sont tenues des activités en tout genre, selon les intérêts et les besoins de la communauté : rencontres de ciné-clubs, pratiques de chorale, théâtre, bingo...



À gauche : Patro Laval - 145, rue Bigaouette
À droite : Centre Mgr Bouffard - 680, rue Raoul-Jobin
Images : Marie-Hélène Gagnon

Le mieux-être de la communauté est au cœur des activités du Patro, qui a développé ses services d'entraide, comme la distribution d'aide alimentaire et la cuisine communautaire. Depuis 2024, on y trouve une halte-garderie. Des travaux d'agrandissement y sont en cours. Les nouveaux espaces seront consacrés aux services d'aide alimentaire.

La piscine municipale Wilfrid-Hamel, récemment rénovée, est voisine du Patro Laval. Elle a été construite en 1980 à l'emplacement de la piscine extérieure du Patro.

Centre Durocher — Centre Monseigneur-Bouffard

Né de l'initiative des Oblats, le Centre Durocher est inauguré en 1950 dans un bâtiment neuf dédié à ses activités, rue Carillon. Précédemment, cet espace était occupé par la Halle Saint-Pierre, détruite par un incendie en 1945.

Au Centre Durocher, il y a alors une bibliothèque, une salle de billard, une salle de quilles, un restaurant. Des activités pour les jeunes et pour les personnes âgées sont mises sur pied. Au cours des décennies suivantes, la programmation s'est enrichie par la pratique de différents sports, des cours de langue, des cours de peinture et dessin, du yoga, etc.

À la fin des années 1970, une corporation est créée et le Centre Durocher devient un organisme à but non lucratif.



COMITÉ
DES CITOYENS ET CITOYENNES
DU QUARTIER SAINT-SAUVEUR

Comité de rédaction :

Christine Dumas et Marie-Hélène Gagnon

Coordination :

Guillaume Béliveau Côté

Collaborations :

Catherine Rainville, Jeanne Côté, Janathan Bédard et Céline Henrioux, Gabrielle Doucet-Simard

Correction :

Comité de rédaction

Mise en page :

Guillaume Béliveau Côté

Photo page couverture :

CCCQSS

Imprimé par :

Les Publications Lysar, courtier en impression.

RÉAGISSEZ À L'UN OU L'AUTRE DE NOS ARTICLES:
INFO@CCCQSS.ORG

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR MEMBRE DU CCCQSS?

Prénom _____

Nom _____

Adresse _____

Téléphone _____ - _____

Courriel _____

Oui, je souhaite m'impliquer au CCCQSS

Paiement:

- 3\$ (sans emploi & précaires)
- 5\$ (salarié-e-s)
- Je désire faire un don de _____ au CCCQSS*

Prière de nous faire parvenir votre paiement au
301, rue de Carillon, Québec, QC, G1K 5B3.

Les chèques doivent être émis à l'ordre du CCCQSS.
* Le CCCQSS peut émettre des reçus de charité.

LOCATAIRES, vous avez des droits!



**LES ÉVICTIONS POUR AGRANDISSEMENT,
SUBDIVISION OU CHANGEMENT D'USAGE
SONT INTERDITES JUSQU'EN 2027.**



AVIS DE REPRISE DE LOGEMENT

Les locataires ont le droit de renouveler leur bail aussi longtemps qu'ils et elles le désirent !

Les propriétaires ne peuvent pas mettre fin au bail, sauf pour une reprise de logement (pour soi-même, ses parents, ses enfants ou une personne dont ils ou elles sont le ou la principal·e soutien).

Si vous avez un bail de 12 mois, l'avis de reprise doit vous être envoyé 6 mois avant le renouvellement du bail.

COMMENT RÉPONDRE À L'AVIS?

VOUS AVEZ UN MOIS pour répondre à l'avis de reprise.

Si vous ne répondez pas dans les délais prévus par la loi, cela veut dire que vous refusez la reprise de logement.



DES QUESTIONS? BESOIN D'AIDE?

Contactez-nous !

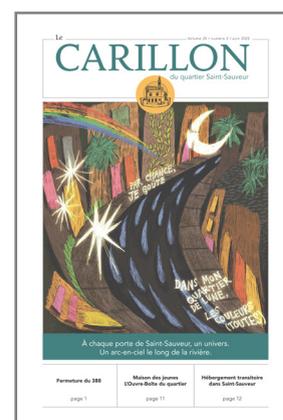
301, rue Carillon | 418 529-6158 | info@cccqss.org



LA MISSION DU CCCQSS AU SEIN DU QUARTIER

Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur est né en 1969 de la volonté de résidents et résidentes de se regrouper afin de défendre leurs droits et leurs intérêts dans le quartier. Depuis plus de 50 ans, il est à l'écoute des besoins des gens du quartier et il est sans cesse à l'affût des changements qui influencent leur qualité de vie. Il est vivant grâce aux gens qui s'y impliquent.

Vous aimez Le CARILLON? Appuyez-nous!



Le journal le Carillon est une initiative financée par le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) et les revenus publicitaires.

**VOUS VOULEZ APPUYER
LE TRAVAIL DU COMITÉ DE
RÉDACTION DU JOURNAL?**

**DEVENEZ MEMBRE DU CCCQSS
OU FAITES UN DON !**

L'ÉGLISE SAINT-JOSEPH : TÉMOIN D'UNE ÉPOQUE RÉVOLUE

Par : Guillaume Béliveau Côté

L'église Saint-Joseph du quartier Saint-Sauveur occupe une place particulière dans le cœur des résident·es et dans l'imaginaire collectif québécois. Surnommée « l'église des Plouffe » en référence au célèbre roman de Roger Lemelin, elle incarnait l'âme d'un quartier ouvrier où se mêlaient traditions religieuses et réalités urbaines modernes.

Un quartier en effervescence littéraire

Avec *Les Plouffe*, publié en 1948, Roger Lemelin marque un tournant dans la littérature canadienne-française. Il transpose le roman de la campagne à la ville, avec son quotidien et ses peines. L'église Saint-Joseph, construite dans les années 1940, devient rapidement un symbole de cette communauté laborieuse. Elle se dresse au cœur d'un quartier où les familles ouvrières, semblables à celle des Plouffe, vivent leurs joies et leurs peines. L'édifice religieux, avec son architecture typique de l'époque, témoignait de l'importance de la foi catholique dans le tissu social du quartier.

Un patrimoine religieux en déclin

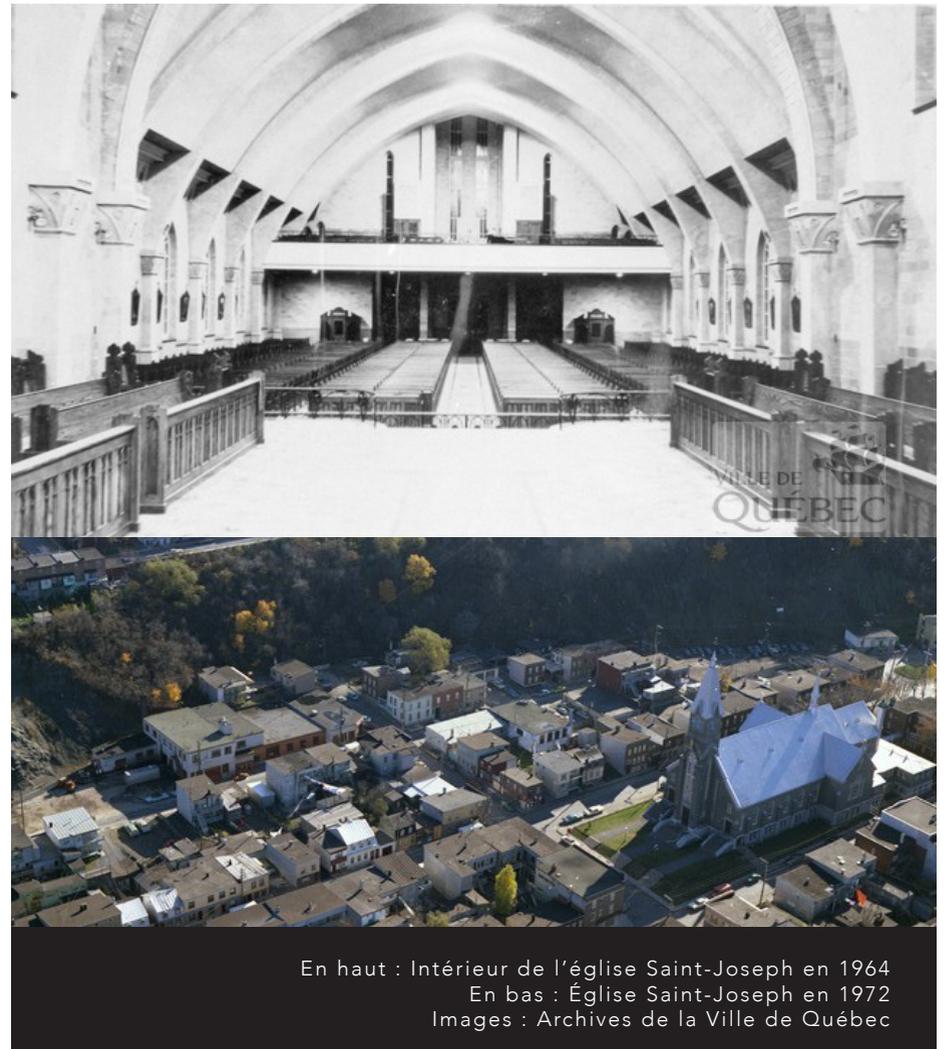
Au tournant du XXI^e siècle, le paysage religieux québécois subit une transformation majeure. Le taux de pratique religieuse passe de 77 % à 3,4 % en quelques années. Cette désaffection massive entraîne des conséquences dramatiques pour le patrimoine religieux. Au cours de la dernière décennie, Saint-Sauveur a perdu la moitié de ses églises : Notre-Dame-de-Grâce en 2009, Notre-Dame-de-la-Pitié en 2011 et Saint-Joseph en 2012.

L'église Saint-Joseph, « des Plouffes », n'échappa donc pas à ce mouvement. Malgré les tentatives de reconversion, notamment un projet de résidence pour aîné·es envisagé en 2008, les solutions viables se font rares. Les coûts d'entretien deviennent prohibitifs pour une communauté paroissiale en constante diminution.

AU COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE,
SAINT-SAUVEUR A PERDU LA MOITIÉ DE SES ÉGLISES.

La controverse de la démolition

Avec l'annonce de la destruction de l'église pour faire place à un immeuble à logements dispendieux, c'est une page de l'histoire du quartier qui se tourne. Plusieurs résident·es se sont déplacé·es pour voir le début des travaux de démolition du bâtiment construit dans les années 1940. En novembre 2012, les pelleteuses entament la destruction de l'édifice. Sa démolition avait soulevé un vent de critiques. Certain·es dénoncent la disparition de ce « bien culturel important » dans le quartier mythique de l'auteur des Plouffes.



En haut : Intérieur de l'église Saint-Joseph en 1964
En bas : Église Saint-Joseph en 1972
Images : Archives de la Ville de Québec

Pour les ancien·es paroissien·es, c'est tout un pan de leur histoire personnelle qui s'effondre. « Je me suis mariée là ». « On a été baptisé là, mes frères et moi ». L'église n'était pas seulement un lieu de culte, mais le théâtre de moments cruciaux de la vie communautaire.

Un héritage abandonné

Même après la démolition, l'histoire de l'église Saint-Joseph continue de hanter le quartier. Le clocher et le clocheton de l'ancienne église Saint-Joseph sont restés visibles pendant plusieurs mois. Mais loin d'être mis en valeur, ils sont laissés à l'abandon sur le sol, une triste scène dénoncée par ceux et celles qui s'étaient opposé·es à sa destruction. Cette situation symbolise la difficulté de préserver la mémoire collective dans un contexte de transformations urbaines accélérées.

Aujourd'hui, « L'église des Plouffe » a fait place aux Appartements Saint-Joseph. La disparition de ce témoin architectural marque la fin d'une époque où l'église rythmait la vie du quartier. L'héritage de Roger Lemelin demeure vivant dans la littérature, mais le cadre physique qui a inspiré son œuvre s'est effacé, emportant avec lui une part de l'identité collective du Saint-Sauveur d'avant.

L'histoire de l'église Saint-Joseph illustre bien les défis auxquels nous faisons face : concilier préservation du patrimoine, évolution des pratiques religieuses et développement urbain, tout en préservant la richesse d'une mémoire commune des lieux collectifs.

LA PRÉSERVATION DES BÂTIMENTS COLLECTIFS FACE À LA GENTRIFICATION : UN ENJEU POUR LE QUARTIER

Par : Guillaume Béliveau Côté

Dans le paysage urbain contemporain, les bâtiments collectifs représentent bien plus que de simples structures de pierre et de brique. Ils incarnent l'âme d'un quartier, ses valeurs communautaires et sa capacité de résistance face aux pressions du marché immobilier. Le quartier Saint-Sauveur, avec sa mobilisation citoyenne du 28 juillet 2025 pour défendre ses églises et espaces collectifs, illustre parfaitement cette réalité. Face aux menaces de privatisation et de gentrification, on sent que les bâtiments deviennent de moins en moins accessibles pour les personnes ayant des revenus plus faibles. La préservation du caractère collectif de ces bâtiments devient un enjeu de justice sociale et démocratique.

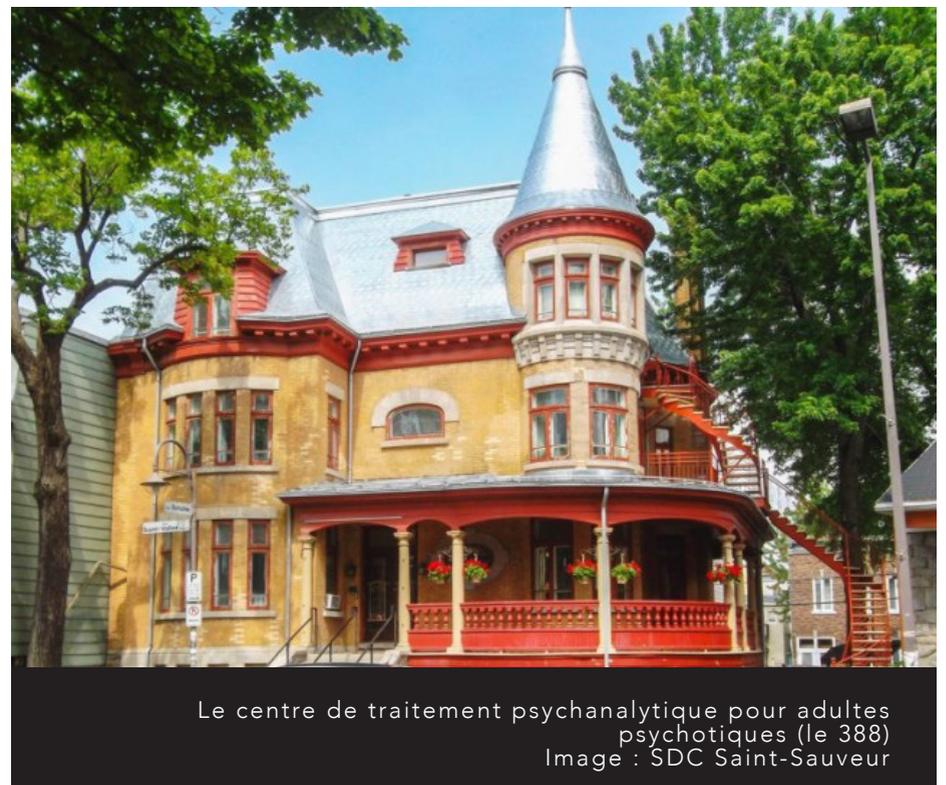
L'héritage historique des bâtiments collectifs de Saint-Sauveur

L'église Saint-Sauveur, construite en 1866 après le Grand incendie de Québec, symbolise la résilience d'une communauté qui a su se reconstruire collectivement. Depuis plus de 150 ans, elle dessert une population qui a développé une tradition unique de mobilisation citoyenne. Cette histoire s'inscrit dans une lignée de luttes communautaires : on se mobilise en 1970 pour sauver les logements du quartier, en 2016 pour préserver le Centre Durocher, en 2018 pour maintenir les services éducatifs.

Ces mobilisations successives démontrent que les bâtiments collectifs ne sont pas de simples contenants, mais les catalyseurs d'une citoyenneté active. Ils constituent, selon les mots des résident·es mobilisé·es, «les gardiens de notre mémoire collective, les témoins de notre capacité d'entraide, les espaces où se tissent les liens intergénérationnels et interculturels qui font la richesse de Saint-Sauveur».

La gentrification comme menace systémique

La gentrification, phénomène d'embourgeoisement des quartiers populaires, s'accompagne souvent d'une privatisation progressive des espaces collectifs. Dans le contexte de Saint-Sauveur, cette dynamique prend une dimension particulièrement préoccupante avec l'annonce de la possible vente de deux églises du quartier et la menace pesant sur le 388. Les résident·es dénoncent à juste titre que privatiser nos bâtiments collectifs, c'est, en quelque sorte, privatiser notre capacité d'agir ensemble.



Cette privatisation représente une rupture dans cette chaîne de solidarité qui caractérise le quartier depuis des décennies. Elle contribue directement à la gentrification en déposant la communauté de ses lieux de mémoire et de rassemblements. Elle marque ainsi l'arrivée de nouveaux résident·es moins attachés à l'histoire et aux valeurs communautaires du quartier.

L'innovation dans la revalorisation : des exemples inspirants

Face à ces défis, de nombreuses communautés au Québec et ailleurs ont développé des approches inspirantes pour préserver et revitaliser leurs bâtiments collectifs. L'église Sainte-Brigide-de-Kildare à Montréal, inaugurée en 1880, est aujourd'hui gérée comme centre communautaire et culturel, démontrant qu'il est possible de maintenir la vocation collective tout en adaptant l'usage aux besoins contemporains.

L'ancienne église Saint-Stanislas au Lac-Saint-Jean combine désormais «bibliothèque et salle de visionnement, café-restaurant, épicerie, centre d'escalade, centre de conditionnement physique, maison des jeunes... et lieu de culte», créant un véritable écosystème communautaire multifonctionnel.

Au centre-ville de Québec, l'ancienne église anglicane St-Matthew a été transformée en bibliothèque, préservant l'ambiance feutrée des églises tout en offrant un service public essentiel. Ces exemples démontrent que la reconversion peut être synonyme de revitalisation communautaire en valorisant la mémoire et l'histoire qui s'y rattache.



Intérieur du centre Au Clocher, anciennement l'église Saint-Stanislas
Image : Centre Au Clocher

Les enjeux sociologiques et urbanistiques

La recherche en sociologie urbaine confirme l'importance cruciale des espaces collectifs dans le maintien de la cohésion sociale. Ces lieux favorisent ce que les sociologues appellent le « capital social », c'est-à-dire les réseaux de relations, la réciprocité et la confiance mutuelle qui permettent à une société de s'accomplir collectivement.

Dans le contexte de Saint-Sauveur, les bâtiments collectifs remplissent plusieurs fonctions essentielles : ils servent de points d'ancrage identitaires pour les résident·es de longue date, de lieux d'accueil pour les nouveaux arrivant·es, et d'espaces de négociation démocratique pour l'ensemble de la communauté. Leur privatisation ou leur transformation en espaces exclusifs briserait ces fonctions et accélérerait la transformation sociale du quartier.

NOUS DEVENONS ACTEUR·TRICES PLUTÔT QUE
SIMPLES CONSOMMATEUR·TRICES.

Vers un modèle de gouvernance participative

La mobilisation de Saint-Sauveur propose un modèle alternatif basé sur la participation citoyenne et la gestion collective. Les résident·es impliqués·es revendiquent non seulement le droit d'être consulté·es, mais celui de participer activement aux décisions concernant l'avenir de leurs bâtiments collectifs.

La gouvernance participative des bâtiments collectifs représente une alternative au modèle de gestion traditionnelle axé sur la rentabilité. Cette approche collaborative place les habitant·es au cœur des décisions concernant leur cadre de vie, créant ainsi un sentiment d'appartenance collectif qui favorise naturellement la préservation du patrimoine bâti.

Cette approche favorise également l'émergence de communs urbains, où les espaces partagés deviennent le support de lien sociaux et d'innovations collectives.

Les défis financiers et juridiques

La préservation des bâtiments collectifs soulève d'importants défis financiers. Le gouvernement du Québec a attribué 25 M\$ à 86 projets de restauration et de requalification du patrimoine religieux, reconnaissant ainsi l'importance de ces espaces. Cependant, ces montants restent insuffisants face à l'ampleur des besoins.

Les coopératives, les organismes à but non lucratif et les fiducies foncières communautaires représentent des outils juridiques prometteurs pour assurer une propriété collective durable. Ils font cependant face à des contraintes financières et au manque de ressources pour assurer leur maintien et leur développement.

Un modèle pour l'avenir

L'expérience de Saint-Sauveur dépasse les enjeux locaux pour questionner notre conception de la ville et du vivre-ensemble. En affirmant que les bâtiments qui appartiennent à la collectivité doivent conserver leur valeur communautaire, intergénérationnelle, interculturelle et patrimoniale, nous proposons une vision alternative du développement urbain.

Cette vision reconnaît que la qualité de vie urbaine ne se mesure pas seulement à la valeur marchande des propriétés, mais à la richesse des liens sociaux et à la vitalité démocratique des communautés. Dans un contexte où la gentrification menace de nombreux quartiers, le modèle de Saint-Sauveur — alliant préservation patrimoniale et gouvernance participative — offre une voie pour maintenir le caractère authentique et solidaire de nos villes.

Préserver le collectif dans les bâtiments collectifs n'est pas seulement une question de patrimoine, c'est un enjeu de justice sociale et de démocratie urbaine.

Cet enjeu vous parle ?

Vous voulez vous impliquer avec d'autres résident·es du quartier pour préserver et valoriser ces lieux collectifs ?

Joignez-vous à nous !

Écrivez à info@cccqss.org ou par téléphone 418 529-6158.

Tu as le goût d'écrire des articles?
L'édition communautaire t'intéresse?
Tu veux contribuer à l'information local?

JOINS-TOI À L'ÉQUIPE DU
JOURNAL!

Nous sommes toujours à la recherche de personnes pour rédiger des articles, réfléchir aux sujets à aborder, participer aux éléments visuels (photos, dessins et page couverture) et aider à la relecture des articles.

Intéressé·e? Contacte-nous!



info@cccqss.org
418-529-6158
301, rue Carillon

UN NOUVEAU PROJET D'HÉBERGEMENT POUR RÉPONDRE À LA CRISE DU LOGEMENT

ENTREVUE AVEC SAMIRA FIGUIGUI ET LOUIS-DAVID BOURQUE,
DE LA SOCIÉTÉ JOHN HOWARD DU QUÉBEC

Par : Lucie Landry et Catherine Rainville

Au printemps dernier, on apprenait que la Société John Howard compte ouvrir une nouvelle ressource d'hébergement dans notre quartier. Si cela fut une bonne nouvelle pour certain·es, cela suscita plusieurs questionnements et inquiétudes pour d'autres. Depuis, nos deux organismes (le Centre des femmes de la Basse-Ville et le Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur) suivent avec intérêt l'arrivée de ce nouveau projet. Nous réfléchissons chacun aux enjeux et aux opportunités qu'il amène pour notre quartier.

Pour vous permettre d'y voir plus clair, nous vous proposons un entretien avec Samira Figuigui (directrice) et Louis-David Bourque (coordonnateur au Service Chez Nous!) de la Société John Howard.

Pouvez-vous nous présenter les grandes lignes de votre projet ?

Il s'agit d'un hébergement transitoire mixte pour les personnes de 18 ans et plus, judiciairisées ou sortant de prison. Notre projet vise, d'une part, à éviter que ces personnes se remettent dans le schéma criminel des délinquances et, d'autre part, à éviter qu'elles se retrouvent en situation d'itinérance ou d'instabilité résidentielle. Il leur offrira un milieu sécuritaire et sain pour se reconstruire après une incarcération et pour les préparer à avoir leur propre logement.

La Société John Howard est reconnue pour son travail auprès des détenu·es et des ex-détenu·es. Nous voulions créer un projet différent des services déjà offerts et combler un besoin important nommé de manière récurrente par différents organismes : le logement.

Notre but est d'aider ces personnes à reprendre pied dans la communauté. Nous ne ferons pas que leur offrir un logement : nous les accompagnons dans toutes les sphères de leur vie pour

La **Société John Howard** a comme mission d'agir de façon efficace, juste et humaniste face aux causes et aux conséquences de la criminalité. Elle vise à aider non seulement les individus qui sont entrés, ou qui sont à risque d'entrer, en conflit avec la loi, mais également leurs familles, leurs proches, et leurs communautés.



Le nouveau projet d'hébergement prévu à Saint-Sauveur contiendra 23 chambres individuelles et des aires communes. La Société John Howard possède un autre hébergement similaire ailleurs dans la ville de Québec.
Image : Louis-David Bourque

favoriser une vraie réinsertion sociale, en vue de leur prochaine étape qui se doit d'être d'avoir leur propre chez eux.

Qu'est-ce qui leur sera offert plus précisément comme hébergement ?

Nous offrons un hébergement accompagné d'un soutien psychosocial de base.

Une fois hébergées, ces personnes se retrouveront dans un milieu bien différent de la détention : plus d'autonomie, plus de liberté et un espace pour développer leur pouvoir d'agir. Elles seront accompagnées pour apprivoiser la liberté, développer leurs compétences à gérer leur temps et leur budget, à entretenir un logement, à reprendre contact avec leurs proches, à chercher un emploi, à prendre soin d'elles-mêmes, etc.

Certaines de ces personnes ont connu de longues périodes de détention. Elles ont eu peu d'occasions d'apprendre à être autonomes. Ici, elles peuvent, pas à pas, reprendre la gestion de leur vie et retrouver confiance en leurs capacités.

Nous souhaitons qu'il y ait sur place un·e intervenant·e sur les heures de bureau, ainsi qu'une personne sur appel en tout temps et un·e pair·e-aidant·e la fin de semaine. Nous avons constaté que la paire-aidance est vraiment un outil important. Elle offre une écoute active et un accompagnement complémentaire à ce qu'offrent les intervenant·es.

En quoi considérez-vous que ce projet est différent par rapport à d'autres projets d'hébergement ?

Les autres ressources d'hébergement sont moins familières avec les personnes qui ont passé plusieurs années en prison. Elles sont dans un état psychologique particulier. Elles ont besoin de réapprendre à vivre en liberté. Par exemple, des situations anodines du quotidien peuvent être angoissantes, comme aller fumer une cigarette dehors sans supervision ou contacter un fournisseur téléphonique.

NOTRE RÔLE SERA DE LEUR OFFRIR UN CADRE STABLE ET BIENVEILLANT POUR LEUR PERMETTRE DE REPARTIR SUR DE MEILLEURES BASES.

À qui exactement ce projet d'hébergement s'adresse-t-il ?

Il s'adresse aux personnes judiciairisées dont le parcours en justice a provoqué une instabilité dans leur vie. La majorité de nos résident·es ont connu l'incarcération.

Avant d'être accueillies, les personnes passent par un processus de sélection rigoureux. Notre équipe évalue si elles sont prêtes pour ce type d'hébergement. Il faut avoir un bon niveau d'autonomie, la volonté d'avancer sur les plans personnel, social et administratif, et vouloir respecter le code de vie de l'organisme. La santé physique et mentale et la motivation sont aussi prises en compte.

Concernant le crime, on regarde attentivement de quelle façon on nous en parle. Si tu me dis que tu es une victime et que ton ex-conjointe a pogné les nerfs pour pas grand-chose, c'est clair que tu ne t'en viens pas chez nous.

Si une personne n'a pas le bon profil pour être hébergée, mais qu'elle a besoin d'un autre type de soutien, nous l'orientons vers une ressource plus adaptée. Notre but n'est pas de la placer en situation d'échec.

Nous appelons les personnes hébergées des volontaires, car elles sont ici par choix. Elles sont déjà assez autonomes et souhaitent s'impliquer dans la communauté. Ces personnes pourraient être nos voisin·es ou nos collègues, sans qu'on le sache. Elles gèrent elles-mêmes leur médication et avancent activement dans leur démarche. Et si ce n'est plus le cas, nous discutons alors d'une fin de séjour.

Pourquoi avoir pensé ce projet pour ces personnes ?

Le passé d'incarcération amène à faire face à des préjugés. Les personnes ont parfois l'impression d'avoir les mots « ex-détenu·es » de tatoués sur le front, lorsqu'ils et elles sont en public. Les volontaires peuvent avoir des défis à se voir à l'extérieur de cette étiquette.

Aussi, le passé en prison augmente pour eux et elles l'impact négatif de problèmes de société que beaucoup d'autres vivent : enjeux de logement, de pauvreté, de recherche d'emploi, etc.

Quels sont les préjugés à combattre sur les personnes sorties de prison selon vous ?

Une des principales idées, qui est fausse, c'est de croire qu'elles ont l'intention de reproduire des comportements délinquants ou de refaire les crimes qui les ont conduit en prison. On pense qu'elles seraient à haut risque de récidive : c'est faux.

En résumé, c'est de systématiquement associer ces personnes à un potentiel de criminalité ou de délinquance. Elles vivent davantage de difficultés à se trouver un logement ou un emploi ordinaire en raison de cette image erronée.

Quels moyens prendrez-vous pour apaiser le sentiment d'insécurité du voisinage ?

D'abord, il faut savoir que sans notre ressource, ces personnes se retrouveraient déjà à la rue ou dans un logement conventionnel, sans soutien. Ici, elles se trouvent dans un milieu sécuritaire et stable prêt à les accompagner.

Ensuite, si des comportements inadéquats surviennent, nous intervenons rapidement. Parfois, cela peut mener à une fin de séjour, même dans des moments difficiles.

Bien sûr, nous ne laissons jamais une personne partir seule ou sans aide. Chaque cas est traité avec humanité et sensibilité. Nous élaborons toujours un plan avec la personne pour que la fin de séjour se fasse le plus calmement possible.

Quels moyens prendrez-vous pour que votre projet soit invitant pour les femmes ex-détenues ?

Dès l'entrevue de sélection, nous demandons à chaque personne, femme ou homme, si elle est à l'aise avec le fait que notre ressource soit mixte. Nous discutons de leur niveau de confort à partager des espaces communs comme la cuisine ou le salon. Certaines femmes nous disent que, après avoir vécu en milieu non-mixte en détention, elles apprécient se retrouver un environnement mixte. Si la mixité pose un problème à une personne, nous la référons vers une autre ressource mieux adaptée.

Nous sensibilisons nos résident·es au respect des autres. Le code de vie est clair : chacun·e doit respecter les limites de tous·tes. Par exemple, ne pas circuler en sous-vêtements dans les espaces communs. Le non-respect du code peut entraîner une fin de séjour.

Nous restons vigilants et réactifs. On ne peut pas tout prévoir, mais on ne ferme jamais les yeux sur une situation.

TOUT COMPORTEMENT RACISTE, SEXISTE OU MÉPRISANT,
C'EST TOLÉRANCE ZÉRO.

Nous savons que peu de femmes ex-détenues font appel à notre organisme. C'est pourquoi nous organiserons bientôt une journée de réflexion avec le Regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale (RGF-CN) afin de mieux comprendre les freins et d'améliorer l'accessibilité pour elles. Nous savons aussi que la Société Élisabeth Fry offre déjà un accompagnement spécifique pour ces femmes.

Quelles collaborations voyez-vous pour que la Société John Howard participe pleinement au tissu communautaire de Saint-Sauveur ?

Nous souhaitons nous impliquer dans la communauté de Saint-Sauveur. Avec un financement suffisant, nous aimerions engager un·e agent·e de mobilisation pour créer des liens entre notre maison, le voisinage et d'autres organismes communautaires.

Plusieurs résident·es voudront faire du bénévolat et contribuer à la communauté. C'est important pour nous de lutter contre les préjugés envers les personnes sortant de prison, mais aussi de montrer qu'elles peuvent participer pleinement à la vie du quartier et contribuer au bon voisinage.

SAVEZ-VOUS PLANTER DES FLEURS... À LA MODE DE SAINT-SAUVEUR?

Par : Jeanne Côté et Jonathan Bédard

Le 14 juin dernier, le Comité des piéton·nes du quartier a organisé l'évènement Savez-vous planter des fleurs, à la mode de Saint-Sauveur? Cette activité de mobilisation visait à sensibiliser les résident·es du quartier et à dénoncer le mauvais état des trottoirs en contactant la Ville de Québec au 311. Ayant comme point de départ la Place Roger-Lemelin, les participant·es ont planté des fleurs près des trottoirs du quartier dont l'état nuit à la mobilité des piéton·nes. Iels ont pu discuter ensemble de cette situation qui est problématique dans l'ensemble du quartier.

Pourquoi inciter les gens à dénoncer le mauvais état des trottoirs? Bien au-delà des questions esthétiques, les trottoirs sont une infrastructure fondamentale permettant aux gens d'effectuer leurs déplacements quotidiens à pied ou avec des équipements d'aide à la mobilité, comme une canne, un fauteuil roulant, une marchette, etc. L'entretien des trottoirs est donc essentiel afin qu'ils demeurent accessibles et sécuritaires pour tous·tes. Or, dans le quartier, la qualité des voies piétonnes est loin, très loin d'être optimale. En plus d'une quantité de trottoirs étroits et obstrués par des équipements d'utilité publique comme des poteaux électriques et des bornes-fontaines, voire des aménagements privés comme des escaliers, plusieurs voies empruntées quotidiennement par les résident·es sont en mauvais état. Mauvais état, c'est peu dire, des trottoirs remplis de fissures majeures et de trous, ça semble être la norme dans le quartier.

Ces conditions sont une contrainte additionnelle pour les personnes plus vulnérables comme les aîné·es, les personnes à mobilité réduite, ou encore les familles avec de jeunes enfants. Quand on pense à tous celles et ceux qui correspondent à ces profils, ça en fait du monde! Le comité des piéton·nes insiste pour rappeler que les personnes les plus vulnérables sont aussi celles qui dépendent le plus des transports actifs et en commun. Une part importante de ces personnes utilisent la marche ou des équipements d'aide à la mobilité pour leurs déplacements quotidiens. Ainsi, marcher Saint-Sauveur, ce n'est pas toujours



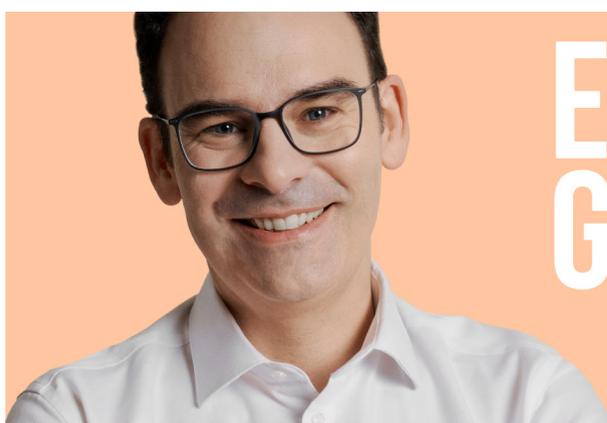
Photos prises lors de l'action du comité des piéton·nes
Images : CCCQSS et Yura Correa

une question de choix ou de loisir. Pour nombre de résident·es du quartier, c'est la principale, voire la seule façon de se déplacer.

Malgré ce portrait peu reluisant, le comité des piéton·nes a cherché à embellir la situation... ou plutôt les trottoirs! Un geste positif, mais pas moins revendicateur pour autant! Le but? Attirer l'attention des passant·es pour les inciter à dénoncer cette injustice. Utiliser le 311, c'est un moyen de faire pression sur l'administration de la Ville en ciblant la problématique et en exigeant la réparation de nos trottoirs en mauvais état.

Au-delà de la mobilisation et de la sensibilisation citoyenne, c'est aussi un message à la Ville qui a été envoyé. Dans un contexte où elle encourage l'utilisation des transports actifs et collectifs, il est essentiel que la Ville de Québec garantisse des infrastructures de base qui soient praticables, accessibles et bien entretenues dans tous les quartiers, sans exception. Elle doit mettre au centre de ses priorités l'inspection, l'entretien, la réparation et la mise aux normes des voies piétonnes. Parce que l'utilisation des transports actifs et collectifs c'est aussi une mesure de justice sociale.

L'hiver est maintenant à notre porte et les fleurs posées sur les trottoirs ont trouvé planteur·euses depuis longtemps. Mais, le comité des piéton·nes continue son appel aux dénonciations. Par téléphone, via le formulaire web ou l'application, faites entendre votre voix, demandez à la Ville de passer à l'acte!



ETIENNE GRANDMONT



Député de Taschereau

830, rue St-Joseph Est,
bureau 403, Québec



418 646-6090



Etienne.Grandmont.TASC
@assnat.qc.ca



NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR LA CONCERTE !

Par : Céline Henrioux

Nous sommes fier-es de vous dévoiler notre nouvelle identité visuelle : un nouveau nom et un nouveau logo, mais une mission qui reste profondément enracinée dans nos valeurs depuis notre création en 2015.



Pourquoi ce changement ?

Notre ancien nom, Concertation Saint-Sauveur, nous a fidèlement accompagnés pendant nos 5 premières années et représentait bien notre rôle principal de l'époque : offrir des espaces de rencontres et de réseautage entre les acteur-trices de la communauté. Depuis 2020, nos rôles se diversifient (développement de projets collectifs, soutien aux initiatives locales, consultation, communication, collaboration, représentation, etc.), nous avons besoin d'une identité plus claire, plus actuelle et plus représentative de ce qui est porté par la Concerte. Ainsi, notre nouveau logo et nouveau nom ont été pensés pour :

- **Mettre en lumière notre rôle rassembleur, collectif et engagé vers notre mission** par la référence au concert et à un orchestre où tout le monde, par son expertise, bien que différente, mais complémentaire, contribue à un résultat commun.
- **Exprimer notre ancrage local** par des symboles forts de notre quartier.
- **Créer un lien immédiat** avec celles et ceux que nous travaillons par un nom créatif, distinctif et unique.

RESTEZ À L'AFFÛT,
NOTRE SITE INTERNET SERA BIENTÔT MIS EN LIGNE !

La mission de la Concerte est d'améliorer les conditions et la qualité de vie des résident-es du quartier, particulièrement les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale ou à risque de l'être, en travaillant avec les divers-es acteurs et actrices que composent notre quartier (citoyen-nes, milieu communautaire, institutions, élu-es, commerçant-es, etc.).

Ce changement est le fruit d'un long processus de réflexion, mené en consultation avec notre équipe, les citoyen-nes et les partenaires du milieu. Merci à tous et toutes pour votre contribution! Nous tenons également à remercier la firme Kova production qui nous a accompagné dans ce travail. Pour plus de détails sur la Concerte, suivez notre page Facebook.



**Comment vais-je rejoindre
l'ensemble des résidents-es du
quartier?**

**PLACE UNE ANNONCE
DANS LE CARILLON!**

Annoncer dans Le Carillon du quartier Saint-Sauveur, c'est entrer dans **plus de 8400 foyers du quartier**, soit environ 15 000 personnes. S'offrir une publicité dans notre journal, c'est bénéficier d'un outil de communication efficace et apprécié à un **coût avantageux**.

Le
CARILLON
du quartier Saint-Sauveur



Kit médias



Contactez-nous!

info@cccqss.org
418-529-6158
301, rue Carillon

VIVRE SAINT-SAUVEUR : PRÉSENTATION DES DONNÉES DE LA CONSULTATION

Par : Gabrielle Doucet-Simard

Entre février et novembre 2024, 970 personnes ont répondu à la consultation Vivre Saint-Sauveur menée par La Concerte ! L'intention derrière cette démarche ? Mieux comprendre l'expérience des personnes résidant ou fréquentant le quartier concernant les trajectoires résidentielles, l'expérience du quartier au quotidien, les préoccupations et le sentiment de pouvoir agir.

Pour permettre au plus grand nombre de personnes de participer et avoir une masse critique pour appuyer ce qui relève parfois d'impressions, la consultation comportait plusieurs questions fermées, mais également des questions ouvertes permettant de s'exprimer librement. Affichage dans la rue, partage sur les réseaux sociaux, distribution de copies papier et animation d'activités dans les milieux de vie : les façons de rejoindre les personnes ont été variées.

Le partage des résultats est une invitation à la réflexion, d'abord sur nos propres idées, mais également à l'action auprès de tous les acteurs de la communauté pour mettre en place des solutions visant à améliorer la qualité de vie dans le quartier.

Se loger, une priorité !

Toutes les dimensions de la vie de quartier ne font pas l'objet du même niveau de préoccupation chez les personnes consultées.

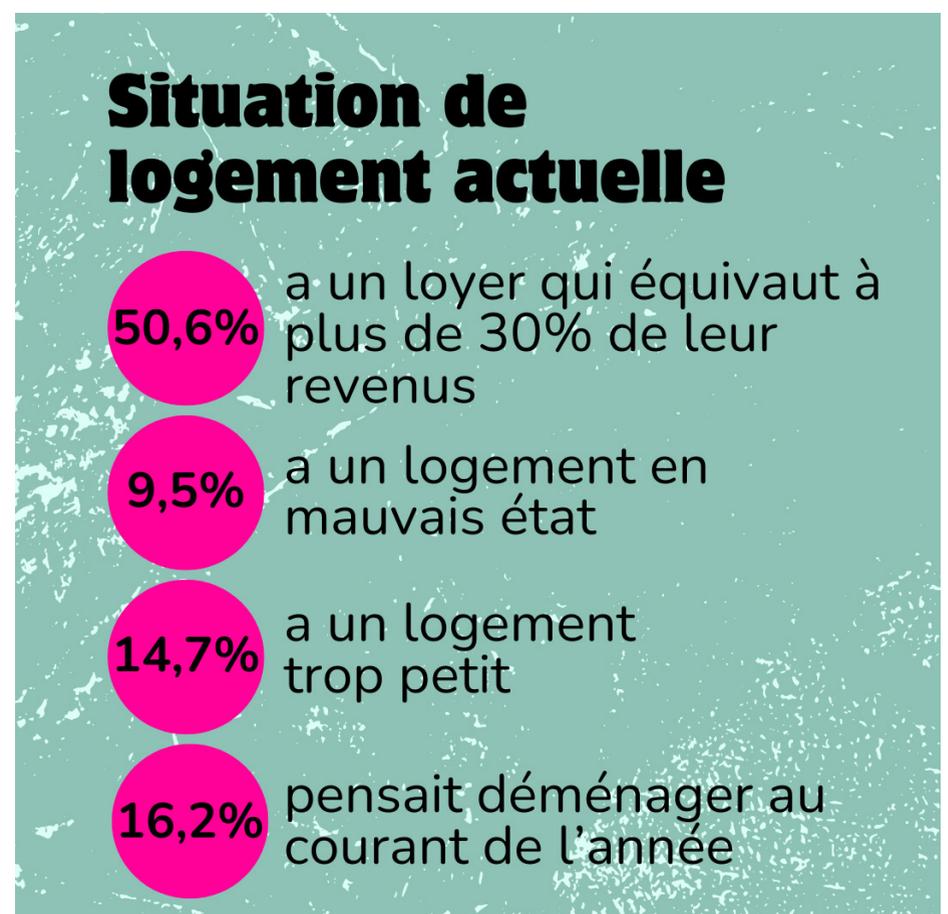
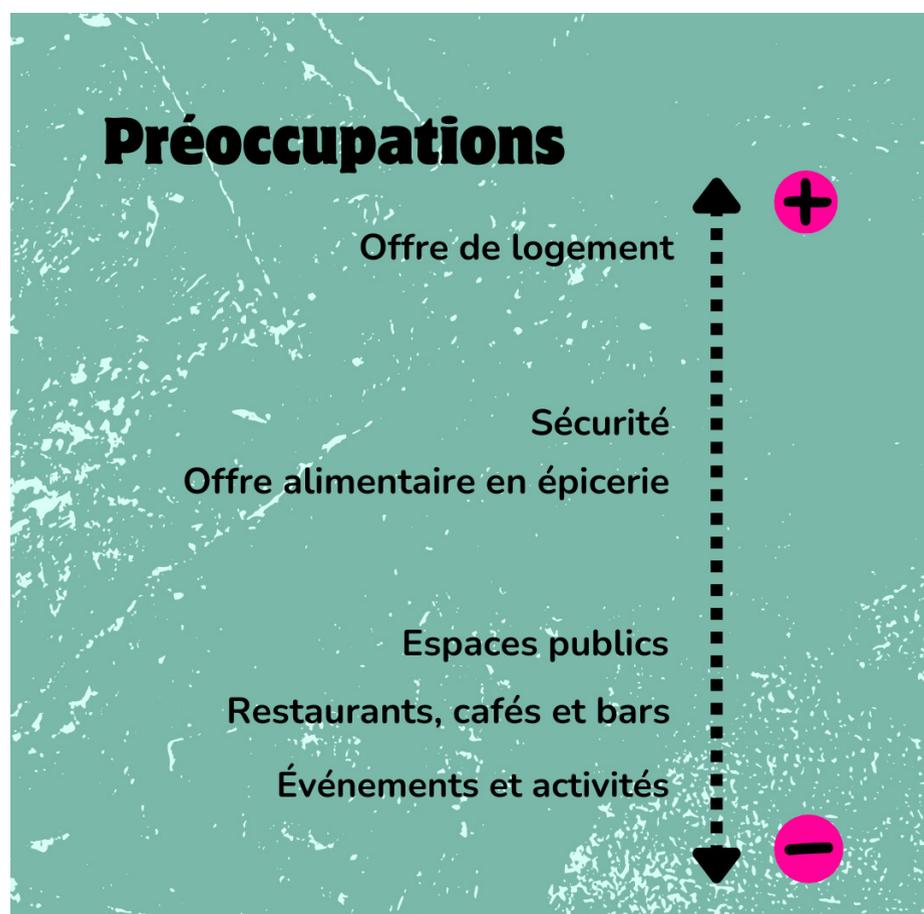
En ce sens, l'offre de logement est la plus grande préoccupation : 50,1 % disent avoir un haut niveau de préoccupation (« beaucoup ») concernant le logement. Pour les personnes non-propriétaires, le pourcentage atteint 60,7 %. Les propriétaires ne sont pas pour autant désengagés de cet enjeu (37,8 %).

D'ailleurs, qu'on soit propriétaire, locataire ou en situation d'instabilité résidentielle, on choisit d'abord le quartier Saint-Sauveur pour avoir un chez soi qui corresponde à ses besoins, tant sur le plan financier que de l'aménagement (62,6 %). Ce qui peut paraître comme une évidence, nous semble important d'être réitéré tandis qu'il est de plus en plus question d'attractivité des milieux de vie lorsque les promoteurs parlent de développement. À ce titre, l'ambiance du quartier vient seulement en 4^e place. Pour les locataires et personnes sans résidence fixe, la proximité avec les services (transport en commun, organismes et épicerie) vient en seconde place, et pour les propriétaires, c'est plutôt la proximité du travail.

Les personnes consultées nous disent qu'elles ont fait le choix du quartier : 57,1 % avaient Saint-Sauveur dans leur mire comme premier choix en déménageant !

Se loger, pas si facile !

Selon nos données, les locataires sont plus touchés par la perspective de déménager (22 % contre 9 % pour les propriétaires). Il n'est pas particulièrement facile de trouver un logement dans le contexte actuel, considérant le peu de logements disponibles (taux d'inoccupation de 0,2 % en basse-ville en 2024 selon les données de la SCHL) ainsi que les hausses de loyers (loyer moyen passant 744 \$ à 874 \$ entre 2022 et 2023 selon la SCHL).



La pression sur le marché locatif privé et, conséquemment, sur l'offre de services et commerciale, est augmentée par le phénomène Airbnb. Une étude du RCALQ (2023) dénombrait 121 logements loués illégalement dans le quartier, soit pour plus de 31 jours consécutifs et plus de 90 jours par année. De compétence municipale, seule la location de courte durée (plus de 90 jours et/ou dans une résidence qui n'est pas la principale) est autorisée dans le quartier, exception faite du Kaméléon.

La liste d'attente dans Saint-Sauveur pour avoir un logement subventionné nous indique également une augmentation des besoins et un appauvrissement des personnes, passant de 103 ménages en décembre 2021 à 188 en février 2025. Tous ces ménages avaient sélectionné Saint-Sauveur parmi leur choix pour l'attribution d'un logement.

L'accès aux services : avoir une offre adaptée aux besoins des résident·es

Les personnes consultées ne résidant pas dans le quartier (N=60), fréquentent Saint-Sauveur pour travailler (35,2 %), aller au restaurant ou dans un bar (33,3 %) ou encore pour y faire des achats (22,9 %). En ce qui concerne les résident·es du quartier, seulement la moitié fait la majorité de son épicerie dans le quartier ou fréquentent en majorité ses activités et événements.

Le quartier a vu disparaître de nombreux services au cours des dernières années qui desservait d'abord les résident·es du quartier : la clinique Durocher, le projet Archimède, le Bonichoix et, bientôt, se sera malheureusement le tour de la distribution alimentaire de la Saint-Vincent de Paul à l'église Sainte-Angèle-de-Saint-Malo. Dans le contexte où le quartier est composé à 77 % (Recensement Canada, 2021) de locataires et qu'on y dénombre environ 1000 logements subventionnés, il nous semble essentiel de conserver une offre de services adaptée aux besoins de toutes les personnes.

Serge Paugam, sociologue français, nous invite à penser le lien social comme quelque chose dont on ne peut s'extraire, mais qu'il faut surtout considérer à partir du concept de qualité. Nous sommes inévitablement lié·es les un·es aux autres et ce rapport aux autres peut tantôt nous libérer, tantôt nous enfermer. Les liens qui libèrent sont formés de protection (compter sur) et de reconnaissance (compter pour). Les inégalités sont donc aussi une question de réciprocité.

Faire partie de la solution

Face aux enjeux perçus et à l'amélioration de la qualité de vie dans le quartier, la moitié des personnes ayant répondu à la consultation (56 %) sentent qu'elles peuvent faire une différence.

Selon notre consultation, les voisin·es sont les premières personnes vers qui l'on se tourne lorsqu'on a un problème ou face à un enjeu. En deuxième place nous retrouvons le réseau d'ami·es et en troisième les organismes communautaires. Toutefois, on ne se tourne pas vers les mêmes réseaux selon le genre. Les hommes vont en premier lieu vers leurs ami·es, les femmes vers leurs voisin·es et les personnes de la diversité vers les organismes communautaires. Non seulement le sentiment de confiance envers certains acteurs de la communauté varie selon le genre et malgré que les répondants semblent avoir un bon réseau dans l'ensemble, nous ne pouvons passer sous silence que 99 personnes ne pouvaient identifier quelqu'un vers qui se tourner.

L'importance d'avoir accès à des moyens diversifiés concernant un même enjeu nous semble d'autant plus important à considérer

quand on pense que 18 % des personnes ont dit ne rien faire lorsqu'elles ont une préoccupation pour le quartier. De ce chiffre, près des trois quarts (69,8 %) sont des locataires ou des personnes sans résidence fixe. L'appel à ligne 311 est le moyen principal auquel les personnes ont recours (49,6 %), suivi du partage sur les réseaux sociaux (23,1 %) et, en troisième place, la participation aux consultations de la Ville (22,5 %). Face aux différentes options, le recours aux espaces institutionnalisés pour se faire entendre est par ailleurs plus utilisé par les propriétaires, qu'on parle de la ligne 311 (65,6 % contre 38,5 %), la participation aux rencontres du Conseil de quartier (12,1 % contre 9,9 %) ou encore celle aux consultations (31,1 % contre 16,48 %).

Le sentiment que le point de vue partagé ne sera pas pris en compte est un frein important à l'engagement face à une préoccupation identifiée (25,6 %). Si le manque de temps est évoqué comme la principale cause de l'absence d'engagement (45,4 %), il y a fort à parier qu'une révision des pratiques qui guident les organisations pourrait permettre à un plus grand nombre de participer, d'autant plus que 16,3 % des répondant·es ont dit ne pas connaître les façons de s'impliquer dans le quartier et que 10,3 % disent ne pas avoir accès à l'information pour participer.

Il semble par ailleurs que le fait de penser déménager est lié au sentiment de pouvoir d'agir puisque les personnes disant penser déménager au courant de la prochaine année sentent pouvoir faire une différence à 38,2 % contre 58,5 % pour les autres. Par ailleurs, se tourner vers les voisins est plus important chez les personnes ne considérant pas déménager que chez les autres. On peut penser que le fait de pouvoir s'impliquer dans son quartier, d'être partie prenante des changements et décisions est un facteur important au sentiment d'appartenance et donc, à l'envie de rester dans son quartier.

Ces données nous pointent les chemins à emprunter pour faire de Saint-Sauveur un quartier où il fait bon vivre pour tous·tes.

Vous voulez savoir comment vous impliquer?

Contactez Gabrielle de La Concerte :

Par courriel : mixite.concertation.ss@gmail.com

Par téléphone : 418 999-9023

Sur Facebook : Gabrielle La Concerte

Autres données qui ressortent dans la consultation...

Sécurité et cohabitation

20,8% ne se sent pas en sécurité lors de ses déplacements

10,2% ne se sent pas en sécurité dans son lieu de résidence

21,3% vit des enjeux de cohabitation avec leurs voisin·es

AGIR SUR LA JUSTICE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE : FOCUS SUR SAINT-SAUVEUR

Par : Jeanne Côté

Le thème des changements climatiques exige toujours quelques répétitions. D'abord, les changements climatiques sont à la fois la principale cause et l'accélérateur des crises sociales et environnementales que nous traversons. Autre répétition qui semble nécessaire, les populations les plus vulnérables sont les plus touchées et les impacts délétères sur leurs conditions de vie ne sont plus à prouver. Devant ce constat, arrimer la justice sociale et la justice environnementale est impératif.

Cependant, à chaque tour de l'horloge, c'est une part plus importante de l'humanité qui devient vulnérable, parce que l'écart se creuse entre les coupables et les victimes. Alors que les populations les plus pauvres et les plus marginalisées vivent dans des territoires plus vulnérables, subissent plus durement les impacts et voient leurs conditions de (sur)vie s'effriter, le discours ne change pas. Les récits dominants de la transition sociécologique demandent à tous·tes de «faire leur part». Comme si les écogestes individuels allaient réussir à nous sortir collectivement de ces crises. Encore et toujours la même rengaine pour mieux cacher l'éléphant dans la pièce. Pendant ce temps, les vrais responsables, les pays développés, les populations les plus riches, les pollueurs, les capitalistes, les oligarques et les gouvernements complices se lavent les mains.

Les populations les plus vulnérables font face à de multiples injustices sociales et environnementales. Elles sont particulièrement visibles dans les quartiers qu'ils habitent. Cerise sur le sundae : les initiatives urbanistiques de lutte aux changements climatiques de type Top Down renforcent les inégalités. Pendant ce temps, le discours dominant entourant les enjeux environnementaux tend encore à projeter plusieurs stéréotypes sur ces populations. Leur mode de vie peut être naïvement renvoyé à une image de «simplicité volontaire», mais il est la plupart du temps considéré comme problématique et peu en phase avec la transition. Cette construction du récit est excluante et rend aveugle aux contraintes matérielles et structurelles qui pèsent sur ces populations. Elle rend aussi aveugle aux stratégies que déploient ces populations pour répondre à leurs besoins et améliorer leurs conditions de vie et celles de leur milieu de vie. Alors, elles sont aussi très peu prises en compte lorsqu'il est question de prendre des mesures. Pourtant, ces populations sont ancrées dans leurs territoires et milieux de vie. Ils en ont une connaissance aiguë. De cette connaissance découlent des savoirs pratiques et expérientiels. Mais toute cette connaissance est souvent poussée du revers de la main, voire niée, et n'obtient pas l'attention ni la reconnaissance

qu'elle mérite. Devant cette conjoncture, il est difficile de se sentir concerné, d'avoir une capacité de penser et d'agir...

Ajoutons que la montée des droites actuelle n'a rien pour nous rassurer. Comment arriver à des solutions démocratiques, émancipatrices et justes, dans un contexte d'aggravation des crises et de montée des droites ? Comment assurer une transition sociale ET écologique, qui ne reproduit ni ne crée de nouvelles inégalités ? Parce que la clé réside dans cette énonciation. La transition sera juste ou elle ne sera pas. Les enjeux de justice sociale sont le point de départ des transformations systémiques nécessaires à la transition socioécologique.

Le vocabulaire employé pour parler des crises et de leurs impacts semble aujourd'hui un peu, sinon complètement déconnecté de la situation en minimisant la gravité de la situation. La «transition» n'est pas un long fleuve tranquille. Au contraire, les effets de ces crises se font déjà sentir. Mais continuer à brosser ce portrait alarmant nous plonge dans une paralysie collective. Devant l'ampleur, la gravité et la complexité de la situation, nous ne savons plus où aller pêcher notre pouvoir d'action. Nous savons aujourd'hui que les récits positifs sur l'avenir jouent un rôle central sur notre capacité d'agir. Arrêter de penser la catastrophe et commencer à réfléchir à l'utopie permet de renforcer le pouvoir d'agir. À condition que ces nouveaux récits ne répètent pas la fâcheuse histoire d'exclusion...

Alors il faut commencer par changer d'échelle et d'approche pour changer le récit. C'est par des initiatives et expérimentations locales faites avec et par les populations les plus vulnérables que la transition pourra être sociale ET écologique. Alors, il est question de se mettre collectivement en action pour répondre à



Panel et discussion durant le 5 à 7 sur la justice sociale et environnementale au parc Durocher
Image : CCCQS

nos besoins et aspirations et améliorer nos conditions de vie. Il est question de mettre en œuvre nos savoirs et connaissances et de revendiquer notre capacité d'agir.

En ce sens, le 5 à 7 sur la justice sociale et environnementale dans Saint-Sauveur a fait souffler un vent de fraîcheur sur le quartier. Le 18 septembre dernier, 150 personnes se sont rassemblées au parc Durocher pour discuter. Avec la pluie qui s'annonçait, on attendait pourtant bien moins de gens. Le ton festif et inclusif de l'événement avec un BBQ, le marché solidaire Touski, la zone 0-5 an de Commun'Action, les activités de bricolage et finalement le panel-discussion a certainement attiré cette grande diversité de participant·es.



Le kiosque de la Coop Lavande durant le 5 à 7 sur la justice sociale et environnementale
Image : CCCQSS

Mais le succès de ce rassemblement peut aussi être attribué au ton de l'échange. Il n'était pas question de répéter froidement, et une fois de plus, les causes et conséquences des crises en sommant les participant·es d'agir. Non. Les panélistes invités venaient parler d'actions et de luttes concrètes toutes ancrées dans l'amélioration des conditions de vie de citoyen·nes plus vulnérables. Aussi, la parole était donnée aux participant·es. Tous·tes pouvaient s'exprimer librement sur leurs besoins, aspirations, rêves, idées et préoccupations. Ces dernières étaient nombreuses :

« Il n'y a pas assez de logements pour les familles nombreuses »

« En été, il faut très, trop chaud »

« Il n'y a pas assez d'îlots de fraîcheur, de verdissement et de jardins »

« Le quartier est sale »

« Il est difficile de se déplacer dans le quartier »

Elles découlent directement de la relation qu'ont les citoyen·nes du quartier avec leur environnement. Et si ces préoccupations devenaient notre point de départ? C'est ce que propose le comité écosolidaire du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS). Ce comité citoyen veut créer des projets qui répondent directement aux préoccupations des résident·es du quartier. Il est d'ailleurs en plein recrutement!

Envie de rêver à ton quartier et de t'impliquer? Écris à Jeanne Côté à l'adresse suivante : jeanne.c@cccqss.org ou appelle directement au Comité : 418 529-6158

CENTRES COMMUNAUTAIRES

Suite de la page 1

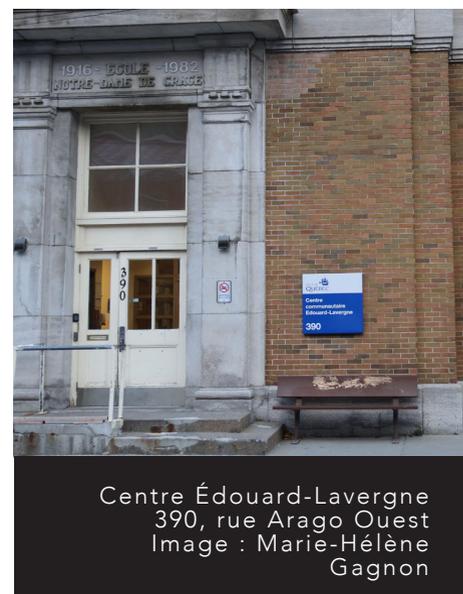
En 2014, le Centre Durocher est relocalisé sur la rue Raoul-Jobin, tout en conservant sa mission. Depuis, son siège social est se trouve au Centre récréatif Monseigneur-Bouffard, auparavant la Salle paroissiale de la paroisse Saint-Malo. L'offre d'activités de loisir de celui-ci est prise en charge par le Centre Durocher.



Centre Durocher - 1950
(290, rue de Carillon)
Image : Archives de la Ville de Québec

En plus d'une programmation saisonnière d'activités, le Centre Durocher héberge différents événements auxquels sont conviés les résidentes et résidents du quartier. On peut, par exemple, y assister à des conférences ou faire des emplettes aux marchés thématiques qui sont organisés dans leurs locaux.

Quant au bâtiment du Centre Durocher de 1950 à 2014, il a été détruit en 2016 pour faire place à un immeuble de logements sociaux multigénérationnels. Des groupes de citoyennes et citoyens ont vivement protesté contre le déménagement et la destruction du Centre Durocher en 2014 et 2015, sans infléchir ces décisions.



Centre Édouard-Lavergne
390, rue Arago Ouest
Image : Marie-Hélène Gagnon

Centre Édouard-Lavergne

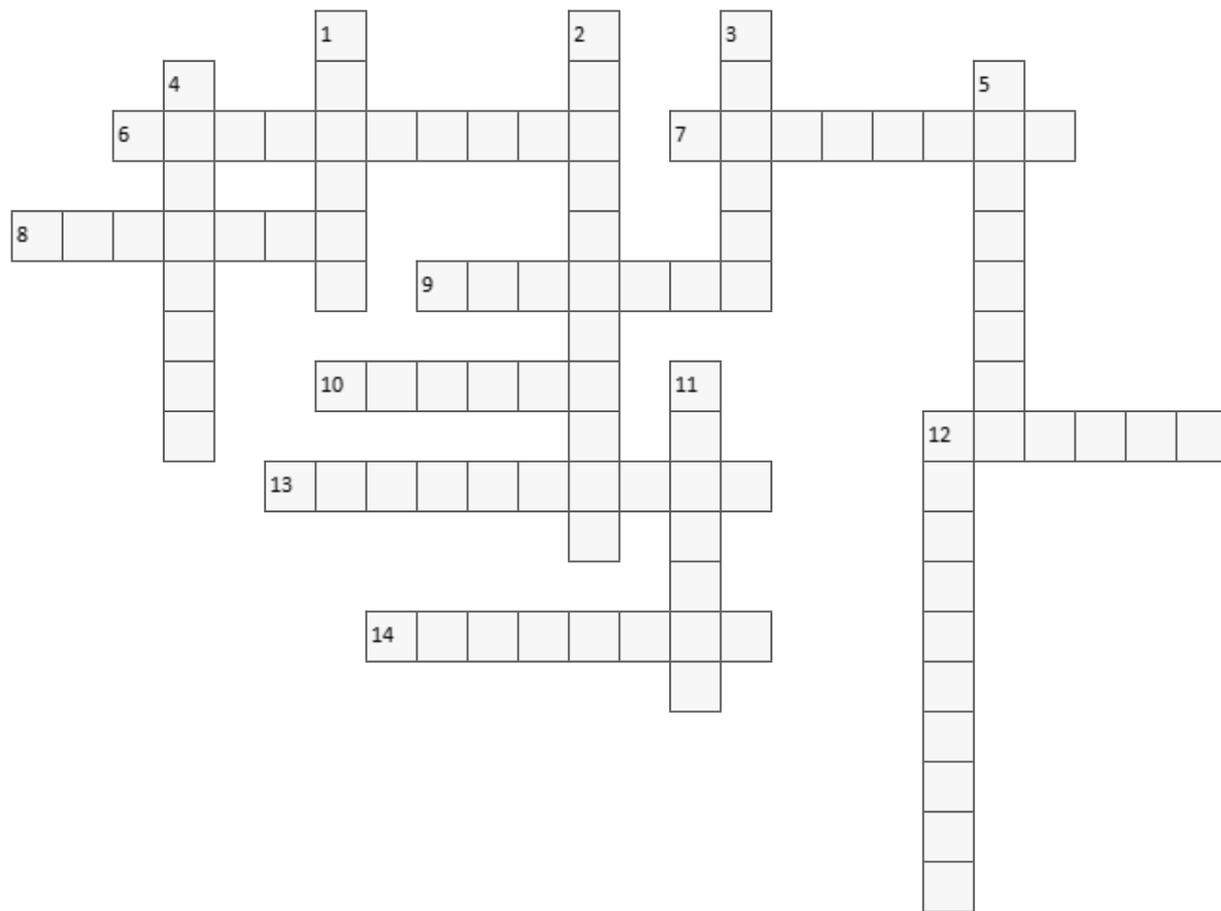
Le Centre Édouard-Lavergne est situé sur la rue Arago, dans l'ancienne école Notre-Dame-de-Grâce. Il est administré par la Ville de Québec. Depuis 2023, la friperie communautaire Le Support Durocher, un lieu d'aide vestimentaire, y loge. On y trouve également quelques services, dont un CPE et une école de danse.

En 2023, une enquête de la Concertation Saint-Sauveur a démontré que l'offre d'activités et de services du Centre Édouard-Lavergne gagnerait à être bonifiée afin de mieux répondre au besoin de la communauté avoisinante.

Chaque saison, une panoplie d'activités culturelles, sportives, sociales et de loisirs sont à la programmation des centres communautaires. Leur offre comprend aussi d'autres services permettant de se réunir. On peut louer des salles pour des rencontres d'associations ou des événements artistiques, et réserver des gymnases pour des matchs de sports. Bien souvent, les réunions des regroupements citoyens du quartier s'y déroulent.

Consultez la programmation du centre le plus près de chez vous. Vous y trouverez tout plein d'occasions d'apprendre, de faire de nouvelles rencontres et de contribuer à la vie sociale du quartier!

LA TOPONYMIE DANS SAINT-SAUVEUR



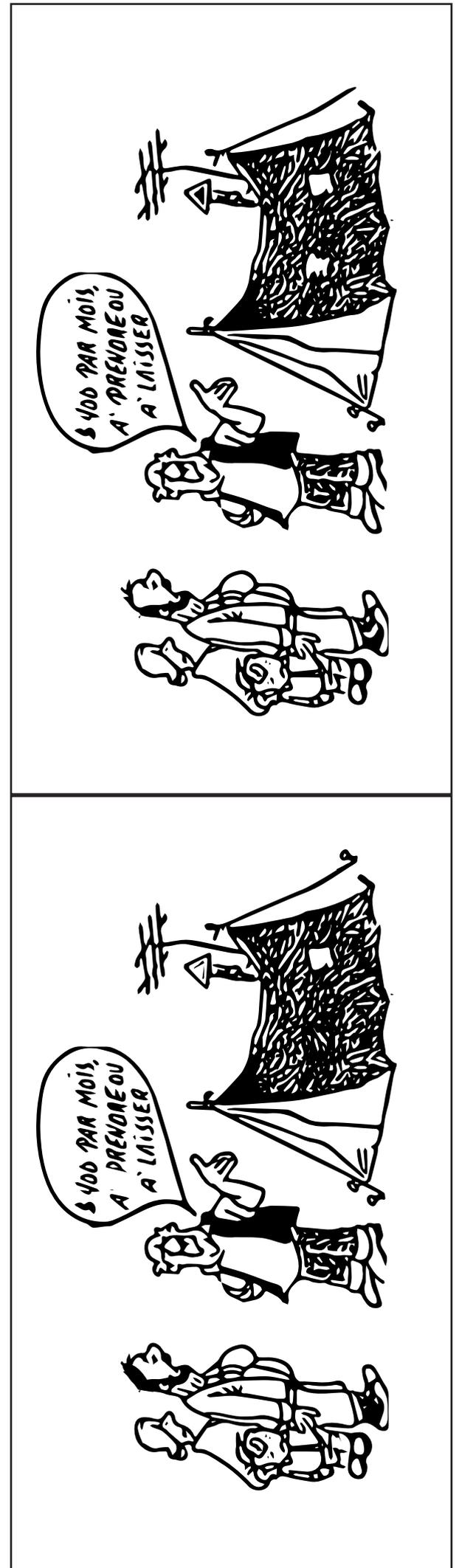
Horizontal

6. Célèbre ténor qui est né dans Saint-Sauveur.
7. Marin et explorateur britannique (1786-1847) qui explora les côtes arctiques du Canada. (Sir John _____)
8. Troisième fille du maire Tourangeau : Anna, Marie-Louise et _____.
9. Fondatrice et première supérieure de la congrégation des Soeurs de la Providence, elle consacra sa vie aux personnes âgées et aux plus vulnérables. (Émilie _____)
10. Marie _____ (1599-1672), aussi nommée Marie de l'Incarnation, a fondé les Ursulines en Nouvelle-France.
12. Surnommé le *Chevalier sans peur et sans reproche*. (Seigneur de _____)
13. Colline qui accueille la basilique du Sacré-Coeur à Paris.
14. Il tenait une mercerie dans le Vieux-Québec et fit l'acquisition, en 1845, du domaine de Bas-Bijou. (Pierre _____)

Vertical

1. Né à Québec, l'explorateur Louis _____ (1645-1700) est considéré comme le découvreur du Mississippi.
2. Rue nommée en souvenir de Marie Forestier, l'une des trois premières religieuses hospitalières de Québec. (Saint-_____)
3. Célèbre bataille (1916).
4. Fort construit en 1756 à l'extrémité sud du lac Champlain.
5. Reine qui a choisi Ottawa plutôt que Québec comme capitale permanente du Canada.
11. Maire de l'ancienne ville de Saint-Sauveur qui prépara l'annexion avec Québec.
12. Herboriste qui soigna à peu près tout le monde gratuitement.

JEU DES 7 ERREURS



TU VEUX T'IMPLIQUER? REJOINS L'UN DE NOS COMITÉS!

418 529-6158 | info@cccqss.org

**Comité journal
le Carillon**



**Saint-Sauveur
populaire -
Résistance
locataire**



**Comité
écosolidaire**



**Comité des
piéton·nes**



**LA HALTE-GARDERIE DE
COMMUN'ACTION 0-5 OFFRE UN
SERVICE D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS
AGÉS DE 9 MOIS À 5 ANS !** 🧒 🧒

🔗 **Nous reprenons les nouvelles inscriptions pour le mois de Janvier !**
C'est le moment idéal pour réserver une place pour votre tout-petit ❤️

🕒 **Horaire du service**

- ➡ Lundi, mardi et mercredi
- ➡ De 8 h 30 à 11 h 30

🔗 **Inscription obligatoire**

- 📍 Priorité aux familles des quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur
- 🔗 Un milieu chaleureux et sécuritaire où les enfants peuvent socialiser, jouer et s'épanouir !

✉ Pour plus d'informations ou pour inscrire votre enfant :

✉ nynonrd@communaction05.ca

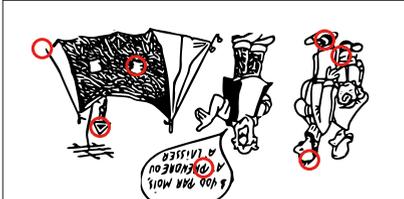
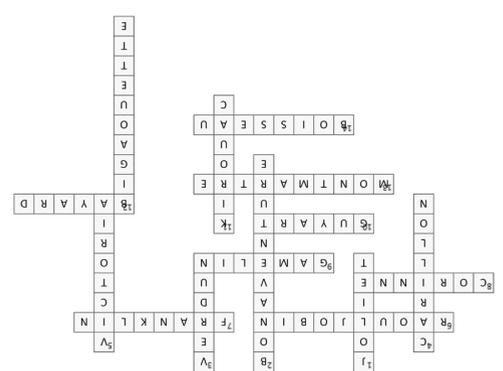
**LE MARCHÉ ALTERNATIF DE
NOËL EST DE RETOUR**

Une trentaine de créateurs seront présents dans une ambiance festive et conviviale

- ➡ Date : 13 décembre 2025
- 🕒 Heure : 11h à 18h
- 📍 Lieu : Salle 102 - Centre Durocher, 680 Rue Raoul-Jobin

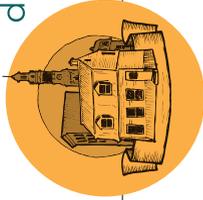
🔗 **Entrée: Gratuite et accessible à tous**

SOLUTIONS DE LA PAGE 14

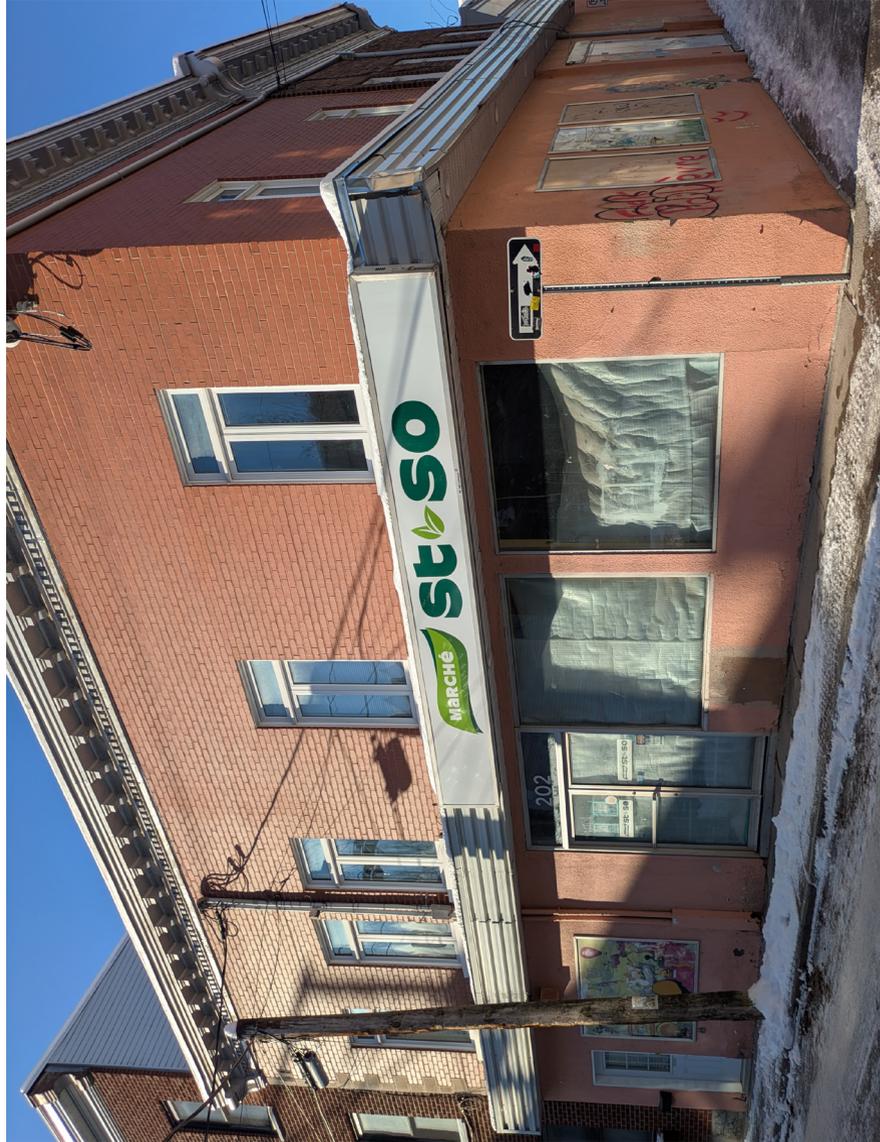


Le CARILLON

du quartier Saint-Sauveur



Touski OUVRIRA UNE ÉPICERIE COMMUNAUTAIRE DANS LE QUARTIER!



L'organisme Touski ouvrira en 2027 une épicerie communautaire dans l'ancien local du Marché St-So, fermé depuis janvier 2024. Pour répondre aux besoins alimentaires du secteur, cette épicerie offrira des produits frais à prix réduit et appliquera une tarification sociale.

Les centres communautaires : des lieux incontournables

page 1

La préservation des bâtiments collectifs face à gentrification

page 4

Consultation Vivre Saint-Sauveur

page 10

LOCATAIRES, vous avez des droits!

AVIS D'AUGMENTATION DE LOYER ET DE MODIFICATIONS AU BAIL

Lorsque vous recevez cet avis, trois choix s'offrent à vous :

1. accepter la hausse et les modifications
2. refuser le tout et déménager
3. refuser le tout et rester dans votre logement*

* Votre bail sera reconduit aux conditions actuelles. Votre propriétaire peut demander au Tribunal de fixer le loyer.

Les modifications au bail doivent :

- respecter votre droit au maintien dans les lieux
- ne pas être abusives, ni viser à vous « punir »

COMMENT RÉPONDRE À L'AVIS?

Si votre bail est de 12 mois, VOUS AVEZ UN MOIS pour répondre à l'avis de hausse.

ATTENTION, si vous ne répondez pas dans les délais prévus par la loi, cela veut dire que les modifications et la hausse sont acceptées.

DES QUESTIONS? BESOIN D'AIDE?

Contactez-nous !

301, rue Carillon | 418 529-6158 | info@cccqss.org



Service d'aide à la recherche de logement



VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS DANS VOTRE RECHERCHE DE LOGEMENT ?

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS !

Le Service d'aide à la recherche de logement (SARL) peut vous accompagner, peu importe votre situation.

Ce service est offert à tous les citoyens et citoyennes de l'agglomération de Québec (Ville de Québec, L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures) et de la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury

Courriel
sarl@omhq.qc.ca

Téléphone
418-780-5211

En personne
110, rue de Courcellette
Québec, G1N 4T4